

Le très hon. M. BENNETT: J'ai dit bien justement que le ministre a laissé entendre qu'il craignait l'existence d'un malentendu parce que l'ancien ministre avait dit que l'attaque du ministre contre l'expression de défiance était dirigée contre l'opposition officielle bien plus que contre la Fédération du commonwealth coopératif. Cet exposé me semble juste.

Je veux tout simplement rappeler ici que nous avons tous fait notre possible pour appuyer toutes les propositions faites en vue de la défense de notre pays par un gouvernement quelconque et dans toutes les circonstances. Garder le silence l'an dernier ne fut pas pour nous une tâche bien facile, à la suite des déclarations faites par le premier ministre au commencement de la campagne, à Kingston, à peine quelques mois auparavant. La chose ne fut pas facile. Nous avons tout de même su nous contenir jusqu'à ce point. Aucun membre de ce côté-ci de la Chambre n'a exprimé de critique malveillante au sujet de ces dépenses. Et pourquoi? Parce que nous croyons que nous ne devons pas, lorsqu'il s'agit de la question de la défense, placer les intérêts personnels et de parti au-dessus du bien commun.

Le ministre dit,—et je dois accepter son affirmation,—que l'affectation de ces deniers n'a pas été mêlée à des questions de parti ou de politique. Je me contenterai de lui dire,—et je discuterai cette question avec lui dans le particulier,—que j'ai les noms de plusieurs personnes qui sont venues me voir à Victoria et qui m'ont dit que pour obtenir de l'emploi il leur faudrait verser un dollar à la caisse de l'Association libérale et qu'on leur remettrait en retour une carte les autorisant à obtenir du travail.

L'hon. M. MACKENZIE: Cela n'est pas exact.

Le très hon. M. BENNETT: Le ministre dit que cela n'est pas exact. Tout ce que je puis ajouter c'est que le parti libéral a payé les frais de radiodiffusion d'un discours prononcé par le révérend Clement Davis. Celui-ci habite Vancouver, mais il a demandé aux jeunes gens, hommes et femmes, d'appuyer le Gouvernement parce qu'ils obtiendraient davantage sous forme de dépense de deniers publics, en ce faisant. C'est le parti libéral qui a retenu ses services,—il l'a dit lui-même. Or, Radio-Canada, qui relève du ministre des Transports, dit bien qu'il a été employé ou que ses services ont été retenus par le parti libéral. Et voilà.

Il y eut aussi un homme qui parla, moyennant finances, dans un certain but, un homme qui a son pied-à-terre à Vancouver. Il parlait

à la jeunesse de Victoria, et avait beaucoup d'influence sur elle. Tel était l'appel. Il parlait de questions de défense, et il montrait que la nécessité de la défense était grande.

Je crois que nous devrions éviter autant que possible l'emploi d'expressions très fortes touchant des sujets de cette nature. Nous devrions essayer de nous montrer aussi bienveillants que nous le pouvons devant les provocations faites. J'espère sincèrement que le premier ministre sera d'avis que les deniers publics, dépensés pour fins de défense, ne doivent pas être employés dans l'intérêt exclusif de partis, et que les contribuables ne sont pas obligés, après tout, de voir leurs taxes servir uniquement à l'intention des amis d'un ministère.

Je me rends facilement compte des difficultés auxquelles le Gouvernement est en butte. Je les ai subies moi-même. Je sais que l'on a tenté le même effort lorsque les casernes ont été construites à Calgary. Je sais qu'on a mis dans un chapeau les noms de ceux qui cherchaient un emploi, et que le maire a tiré ces noms au sort, indépendamment de toute considération politique, sous prétexte que c'était de l'argent public. On allait dépenser une grande somme de ces deniers publics. La question de l'avantage politique aurait pu surgir. Cette difficulté fut évitée lorsque, à l'hôtel de ville, les noms placés dans un chapeau furent tirés au sort par des personnes désintéressées. Il me semble que ce serait là une manière juste d'agir.

J'ai connu une partie du travail accompli à Esquimalt. Je suis venu en contact avec nombre de gens, et leurs griefs ont été de même nature; je veux dire qu'ils ne pouvaient trouver d'emploi sans l'approbation du parti libéral. Je ne sache pas que le Gouvernement libéral ait été d'opinion que ce n'était pas sage.

L'hon. M. MACKENZIE: Je vais montrer à mon très honorable ami des lettres indiquant le contraire.

Le très hon. M. BENNETT: Mon honorable ami m'assure qu'il va me montrer des lettres en sens contraire, mais cela n'a rien à voir à ceux qui peuvent être considérés comme d'ardents adhérents du parti libéral. Cela concerne plutôt les libéraux moins convaincus. Il leur fallait recourir à ce procédé pour obtenir du travail.

Il est incontestable que le contingent parti de nos rives en 1937 était un contingent politique. Il comprenait cinq simples soldats. Pendant mon bref séjour à Londres à cette occasion, j'entendais dire, "voilà les colonels canadiens." Le ministre s'est-il rendu compte du nombre de colonels que comprenait ce con-